



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Mel : sntrs-cgt@cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°328 du 18 juillet 2022

SOMMAIRE

- **Compte rendu de la Commission Nationale d'Action Sociale
Volet Restauration du 16 juin 2022**
- **Compte rendu de la Commission Nationale d'Action Sociale
Volet Action Sociale du 30 juin 2022**
- **Compte-Rendu de la CORAS de la DR2 du mardi 28 juin 2022**



COMPTE RENDU
COMMISSION NATIONALE D'ACTION SOCIALE
Volet Restauration du 16 juin 2022
Réunion en présentiel et en visioconférence

Étaient présents :

Parmi les représentants de l'administration :

- Marie GALLOO PARCOT, directrice adjointe des ressources humaines ;
- Marie BOURAOUI, chargée de mission pour la restauration ;
- Marion LE GRIX DE LA SALLE, chargée de mission pour la restauration ;
- Céline ANDREU, chargée de mission pour la restauration ;
- Anaïs GUERET, assistante administrative et financière de la cellule budgets.

Parmi les représentants du personnel :

<u>SNTRS-CGT :</u> 3 sièges	Xavier SAUPIN Patrice LECOMTE Brigitte RENÉ	titulaire titulaire suppléante
<u>Sgen-CFDT</u> 3 sièges	Sandrine LAPLACE	titulaire
<u>SNCS-FSU :</u> 2 sièges	Caroline ZIMMER Patrick MONTFORT	titulaire suppléant
<u>SNPTES :</u> 1 siège	Cécile BERNARD	titulaire
<u>SUD Recherche EPST :</u> 1 siège	Antonio SERPA Laurent WHEINARD	titulaire suppléant

Secrétaire adjoint(e) de séance : **Brigitte RENÉ (SNTRS-CGT)**

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la CNAS restauration du 9 décembre 2021 ;
2. Bilan de la restauration Sociale (Céline ANDREU) ;
3. Actualités (Marie BOURAOUI) ;
4. Actualités des DR (Marion LE GRIX DE LA SALLE) ;
5. Questions diverses.

Lors du tour de table on nous annonce que **Maria BOURAOUI** quitte le service d'action sociale pour aller travailler en laboratoire.

Mme GALLOO PARCOT demande s'il y a des questions diverses.

Brigitte RENÉ se plaint de ne pas avoir reçu ni convocation ni documents pour cette CNAS, il semblerait que ce soit un oubli et non pas parce qu'elle est suppléante.

1. Approbation du procès-verbal de la CNAS restauration du 9 décembre 2021

Patrice LECOMTE trouve que ses interventions sont trop synthétisées, le procès-verbal sera revu et sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance (le 30 juin 2022)

2. Bilan de la restauration sociale

Évolution des dépenses

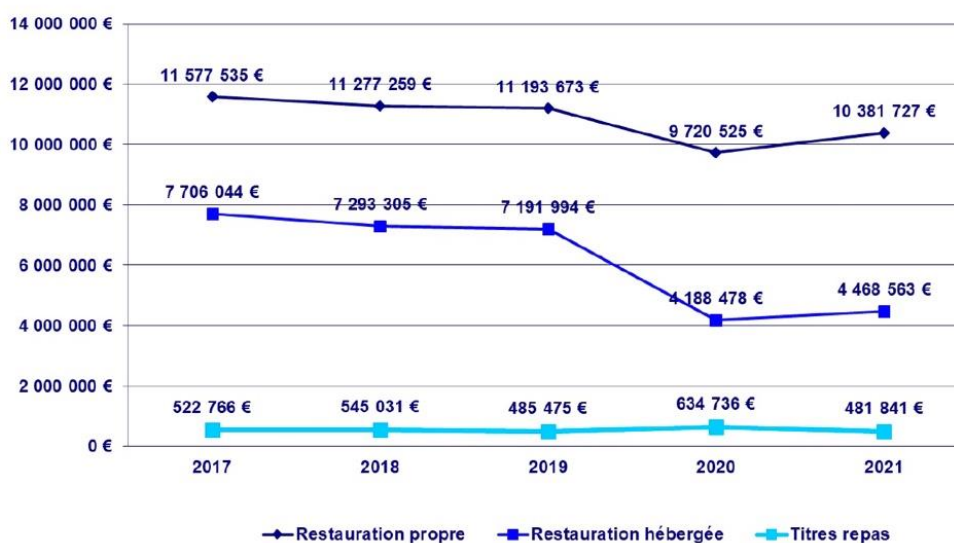
■ Dépenses de restauration sociale 2021

	Dépenses réalisées HT		Variation	
	2020	2021	€	%
Restauration propre	% du total restauration			
	66,84%	67,71%		
Part patronale - Part agent	7 570 120 €	8 678 717,86 €	1 108 598 €	14,64%
Part employeur conventionné				
Infrastructure	430 036 €	533 659,97 €	103 624 €	24,10%
Équipement et petit matériel	1 701 054 €	1 161 406,25 €	-539 648 €	-31,72%
Contrôles qualité	15 580 €	7 384,73 €	-8 195 €	-52,60%
Actions nationales	3 735 €	558,11 €	-3 177 €	-85,06%
Total	9 720 525 €	10 381 726,92 €	661 202 €	6,80%
Restauration hébergée	% du total restauration			
	28,80%	29,15%		
Total	4 188 478 €	4 468 563 €	280 085 €	6,69%
Titres-repas	% du total restauration			
	4,36%	3,14%		
Total	634 736 €	481 840,80 €	-152 895 €	-24,09%
Total général	14 543 740 €	15 332 131 €	788 391 €	5,42%

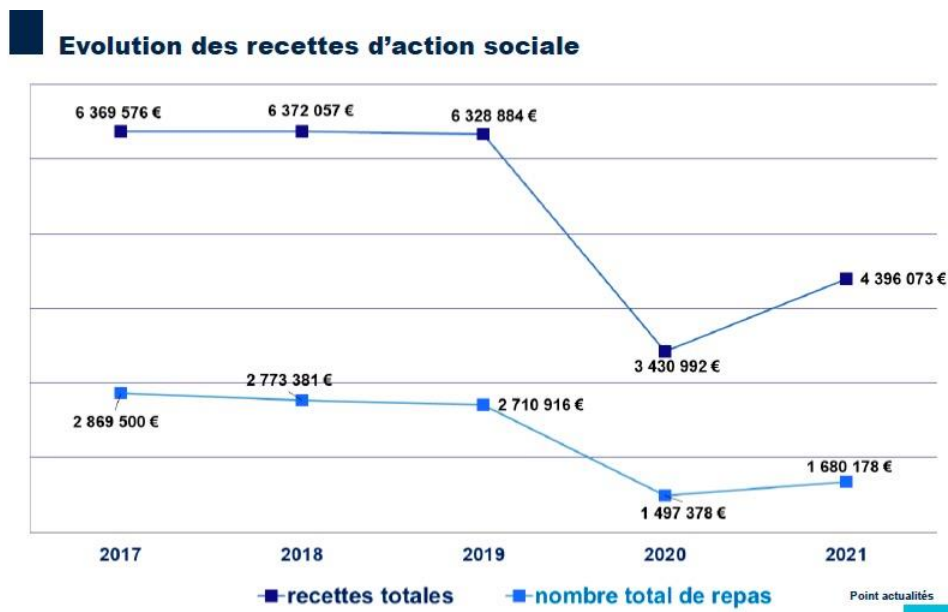
Augmentation des dépenses due au surcoût Covid dû aux prestataires (diminution du nombre de repas à cause du télétravail et frais pour les mesures d'hygiène nécessitant plus de personnel dans les restaurants pour moins de repas).

Le nombre de Titres-repas a diminué car beaucoup de personnel en télétravail et de plus le restaurant de PMA a rouvert en juillet 2021 (après travaux).

■ Evolution des dépenses de restauration depuis 2017 (hors opérations immobilières)



Évolution des recettes

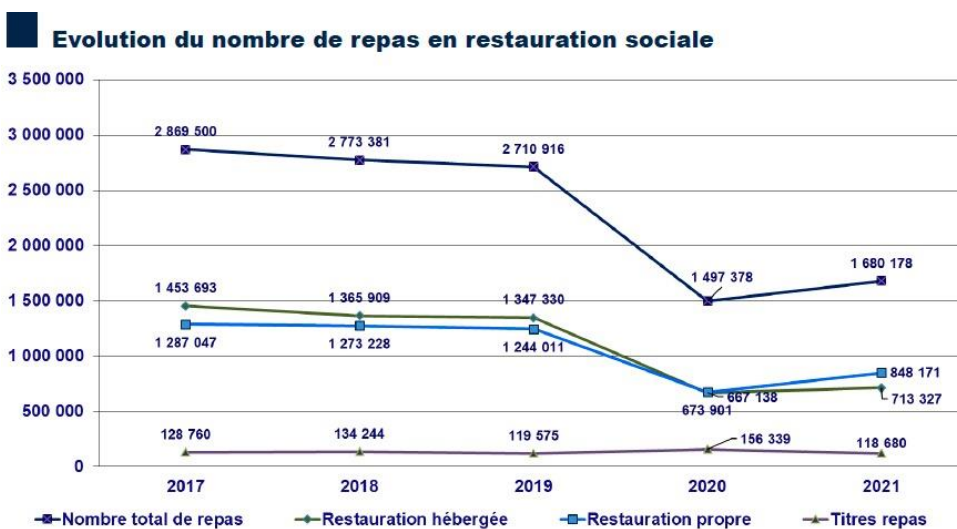


Il y a une erreur sur le schéma : en bleu clair c'est le nombre de repas (ce ne sont pas des €)

Les recettes ont augmenté en 2021 en corrélation avec l'augmentation du nombre de repas ; mais on ne revient pas au niveau d'avant la crise. De plus on a encore eu des refacturations des frais Covid (jusqu'au 15 mars 2022).

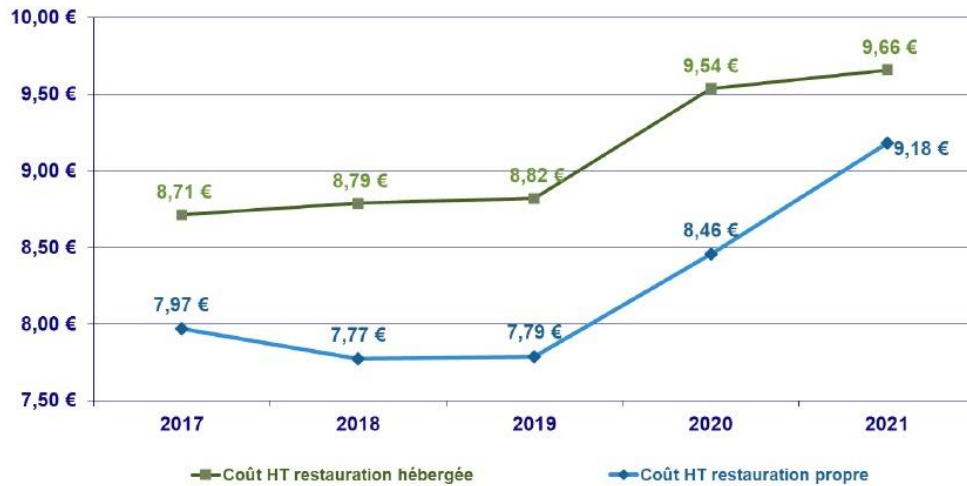
Recettes restauration propre 2021

	Recettes 2021	Rappel 2020
TOTAL HT	3 988 825 €	3 119 084 €
TOTAL TTC	4 396 073 €	3 430 992 €



Le nombre de repas en restauration propre a plus augmenté qu'en restauration hébergée.

Evolution du coût du repas en restauration sociale (hors équipement et infrastructure)



Les coûts ont augmentés à cause des frais fixes Covid versés aux prestataires.

Restauration propre

Evolution de la répartition de la dépense en restauration propre (hors opérations immobilières)



La diminution de la dépense pour le CNRS est due à la diminution progressive des frais Covid, par contre on a l'inflation qui se répercute sur la part agent, de plus les prestataires ont demandé une augmentation sur la part alimentaire à partir de septembre toujours à cause de l'inflation.

On a des frais fixes sur un nombre moindre de repas, ce qui se répercute sur le prix des repas.

Comme on a renouvelé la plupart des marchés nous sommes sortis des avenants sur les contrats.

Évolution des recettes en restauration propres

Recettes 2021 dans le cadre de la restauration propre

Type de gestion	Usagers tarifs CNRS	Ayant-droits sous conventions	Contribution des organismes conventionnés	Autres recettes	Total 2021	Rappel 2020
Privée	2 162 017 €	795 683 €	719 963 €	97 706 €	3 775 369 €	2 973 582 €
Directe	90 913 €	19 864 €	38 881 €	63 799 €	213 456 €	145 501 €
TOTAL HT	2 252 930 €	815 547 €	758 844 €	161 505 €	3 988 825 €	3 119 084 €
TOTAL TTC	2 478 223 €	897 101 €	834 728 €	186 020 €	4 396 073 €	3 434 401 €

Evolution des recettes de restauration propre



On n'a pas retrouvé le niveau de 2019 car il y a une chute du nombre des repas.

Evolution du nombre de repas servis sur les sites de restauration propre

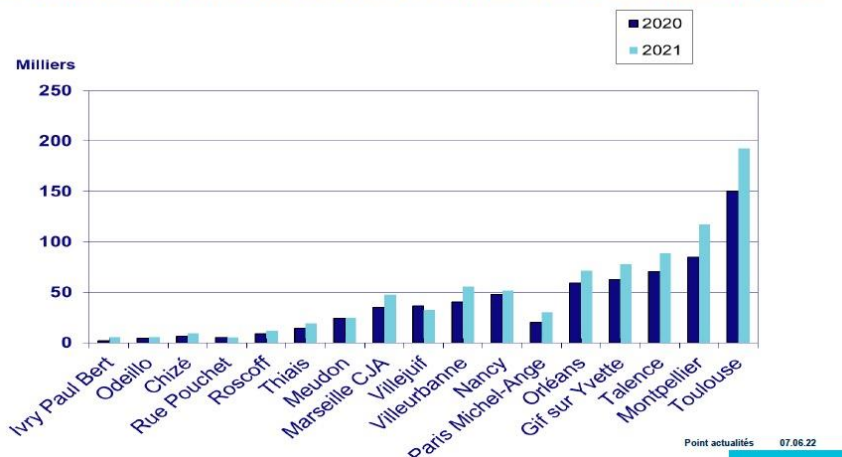
Site	2017	2018	2019	2020	2021
Ivry Paul Bert	7 395	7 891	5 555	1 941	5 768
Odeillo	7 901	7 711	7 798	4 113	5 562
Chizé	12 476	13 185	14 301	6 724	9 445
Rue Pouchet	16 102	14 414	14 464	5 073	5 056
Roscoff	20 742	20 017	19 174	8 849	12 012
Thiais	18 227	20 170	19 533	14 369	19 580
Meudon	52 980	50 283	50 177	24 439	24 898
Marseille CJA	52 081	54 517	54 289	34 760	47 474
Villejuif	58 124	58 759	54 570	36 476	32 384
Villeurbanne	81 233	81 303	83 796	40 183	56 005
Nancy	90 732	87 429	84 675	47 994	51 723
Paris Michel Ange	105 969	103 669	93 422	20 181	30 224
Orléans	94 977	103 647	97 997	59 166	71 375
Gif sur Yvette	129 830	124 234	111 683	62 871	77 930
Talence	142 915	135 507	136 262	70 673	88 818
Montpellier	122 078	132 169	141 037	85 250	117 352
Toulouse	272 233	257 552	254 406	150 470	192 565
TOTAL	1 285 995	1 272 457	1 243 139	673 901	848 171

Point actualités 07.06.22

Très forte baisse par rapport aux années avant Covid à cause du télétravail : il y a du monde les mardi et jeudi, les autres jours très peu de repas pris sur place. Les comportements sont en train d'évoluer,

les gens sont en télétravail, quand ils viennent tous ne mangent pas au restaurant pour déjeuner rapidement

■ Nombre de repas servis en 2020 et 2021 par site de restauration propre



Diminution (ou pas d'augmentation) par rapport à 2020 à Villejuif, Meudon et Pouchet.

Commentaire : c'est peut-être un problème de regrouper tous les restaurants à Toulouse, il risque d'y avoir des problèmes d'attente et des problèmes d'accès notamment s'il faut que les agents prennent leurs voitures.

■ Nombre quotidien de repas servis en restauration propre en 2021

Délégation	Site	Repas Servis	Jours d'ouverture	Repas servis par jour	Taux de prise plateau
Paris-Villejuif	Villejuif	32 384	250	130	75,08%
	Thiais	19 580	246	80	78,68%
	Ivry	5 768	210	27	78,54%
Ile-de-France Sud	Gif-sur-Yvette	77 930	254	307	75,70%
Ile-de-France Ouest et Nord	Meudon Bellevue	24 898	253	98	79,56%
	Pouchet	5 056	204	25	78,90%
Centre-Est	Nancy	51 723	248	209	79,93%
Rhône Auvergne	Villeurbanne	56 005	246	228	85,01%
Centre, Poitou Charentes	Orléans	71 375	248	288	82,93%
	Chizé	9 445	146	65	100,00%
Provence et Corse	Marseille CJA	47 474	252	188	80,34%
Languedoc-Roussillon	Montpellier	117 352	255	460	78,16%
	Odeillo	5 562	208	27	100,00%
Midi-Pyrénées	Toulouse	192 565	247	780	79,32%
Aquitaine Limousin	Talence	88 818	252	352	78,74%
Paris Michel-Ange	PMA	30 224	129	234	75,76%
Bretagne et Pays de la Loire	Roscoff	12 012	245	49	100,00%
Total		848 171		3 546	76,47%

Point actualités

■ Répartition du coût moyen du repas en restauration propre

Exercice 2021	Coût HT	Nombre de repas	Coût moyen par repas
Assiette (alimentation)	2 952 672 €		3,48 €
Frais fixes	4 834 657 €		5,70 €
Sous total	7 787 329 €		9,18 €
Infrastructure	533 660 €		0,63 €
Fonctionnement - Equipement	1 161 406 €		1,37 €
Contrôle qualité et actions nationales	7 943 €		0,01 €
Total	9 490 338 €	848 171	11,19 €

Les frais fixes représentent notamment les frais Covid (personnel supplémentaire pour nettoyer les salles pendant les repas, pour filmer les plats, traiter les plateaux, l'achat des plexiglass, des masques,). Fin des avenants Covid le 15/03/2022.

Mais en 2022 on a des demandes de réajustement des avenants à cause de l'inflation et du nombre moindre des repas pris à cause du télétravail.

On a perdu de nombreux repères depuis 3 ans, c'est la "théorie de l'imprévision".

Restauration Hébergée

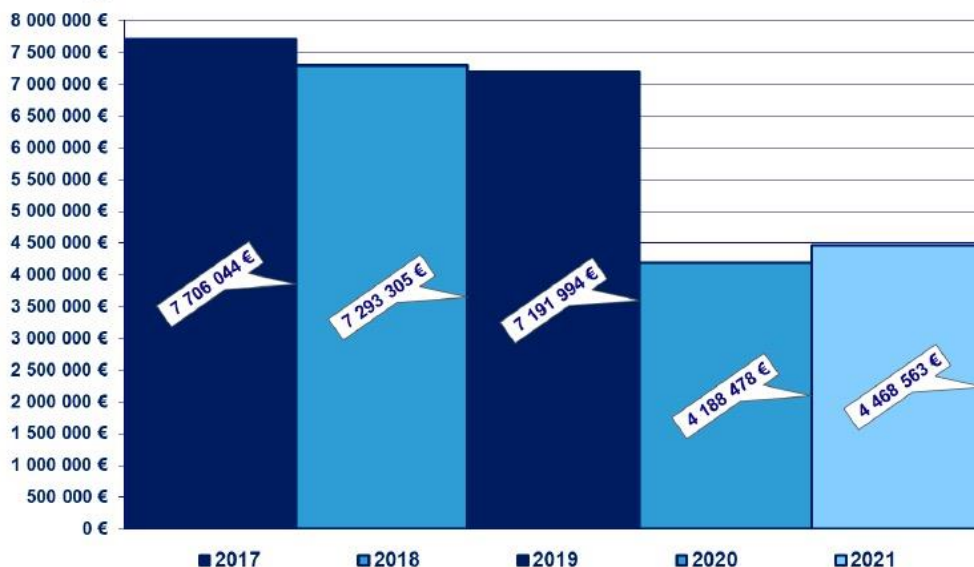
■ Evolution des dépenses de restauration hébergée (montant TTC)

Années	Nombre de conventions	Participation CNRS	Participation agents	Coût total	Nombre de repas servis	Participation moyenne du CNRS par repas	Participation moyenne des agents par repas	Coût moyen du repas
2017	206	7 706 044 €	6 226 478 €	13 932 521 €	1 453 693	5,30 €	4,28 €	9,58 €
2018	203	7 293 305 €	5 910 093 €	13 203 398 €	1 365 909	5,34 €	4,33 €	9,67 €
2019	205	7 191 994 €	5 880 367 €	13 072 361 €	1 347 330	5,34 €	4,36 €	9,70 €
2020	215	4 188 478 €	2 736 056 €	6 924 534 €	667 138	6,28 €	4,10 €	10,49 €
2021	200	4 468 563 €	3 113 804 €	7 582 367 €	713 327	6,26 €	4,37 €	10,63 €

SNTRS-CGT : On avait 215 conventions en 2020 et 200 en 2021 pourquoi cette diminution ?

Réponse : des restaurants ont fermé et n'ont pas rouvert, d'autres se sont regroupés (fusions). Ainsi, il y a eu une fusion des trois CROUS de la région parisienne, ce qui fait une seule convention à la place de trois. À Montpellier certains restaurants ont fermé ou se sont recentrés sur leurs seuls personnels. À Sophia Antipolis le restaurant "France Telecom – Orange" a fermé définitivement (il ne reste que le CROUS qui ne plaît pas).

■ Evolution de la participation du CNRS au coût de la restauration hébergée



Evolution du coût moyen du repas en restauration hébergée



En restauration hébergée il faut que les agents "jouent le jeu" par exemple au restaurant INED du site Condorcet on va faire un essai en septembre-décembre. Le CNRS s'est engagé pour un certain nombre de repas par jour, s'il n'y a pas assez d'agents qui viennent déjeuner les agents CNRS ne seront plus acceptés et ils prendront d'autres sociétés qui sont demandeuses de restauration hébergée.

SNTRS-CGT : problème des agents qui déjeunent dans leur bureau ou ou les lieux qui ne sont pas conçus pour prendre un repas. On vend des paniers repas et les gens vont déjeuner ailleurs. **Réponse** : il faut évoluer, les espaces convivialité sont validés par les RPS.

SNCS-FSU : demande que le CNRS rappelle les règles concernant la restauration dans les bureaux ou les lieux qui ne sont pas conçus pour prendre un repas. **Réponse** : par contre on fera un rappel sur l'interdiction de déjeuner dans les bureaux et dans les lieux de travail.

Il faut une incitation pour aller déjeuner en restauration collective. Maintenant il y a de la qualité ainsi que des repas issus de l'agriculture biologique et de proximité et des repas Vegan.

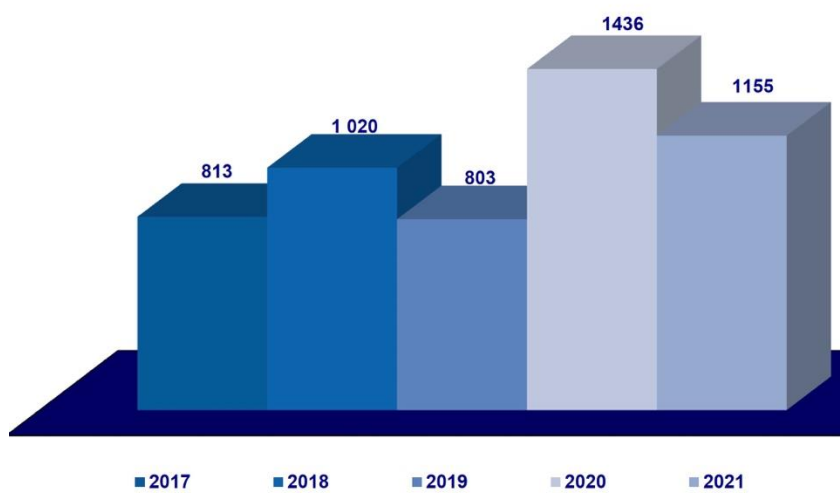
SNTRS-CGT : Peut-on déjeuner dans les salles de restauration avec son propre repas (gamelle) ? **Réponse** : c'est interdit car il y a un problème d'hygiène, de plus les gens qui viennent utilisent souvent les couverts, les condiments, le pain donc des frais pour le prestataire de restauration. À PMA il est interdit de déjeuner ainsi dans la salle de restauration.

Titres Repas (TR)

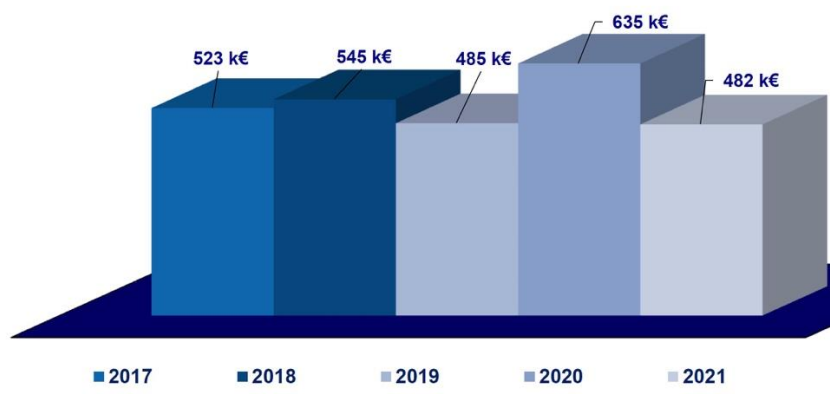
Titres repas 2021

Délégations	Nombre d'agents bénéficiaires	Nombre de titres repas		Dépenses réalisées 2021
		délivrés annuellement	par bénéficiaire	
Normandie	1	198	198	804
Centre Est	1	157	157	637
Ile-de-France Meudon	22	2 179	99	8 847
Ile-de-France Gif-sur-Yvette	11	1 457	132	5 915
Centre, Limousin, Poitou-Charentes	47	1 731	37	7 028
Côte d'Azur	21	2 224	106	9 029
Bretagne et Pays de la Loire	34	3 454	102	14 023
Aquitaine	25	3 699	148	15 018
Alpes	27	3 684	136	14 957
Paris Michel-Ange	505	26 330	52	106 900
Occitanie Ouest	40	5 026	126	20 406
Ile-de-France Villejuif	37	6 687	181	27 149
Rhône-Auvergne	57	8 765	154	35 586
Occitanie Est	69	12 225	177	49 634
Hauts-de-France	67	11 219	167	45 549
Paris Centre	68	7 241	106	29 398
Provence et Corse	123	22 404	182	90 960
Total CNRS	1 155	118 680	103	481 841 €

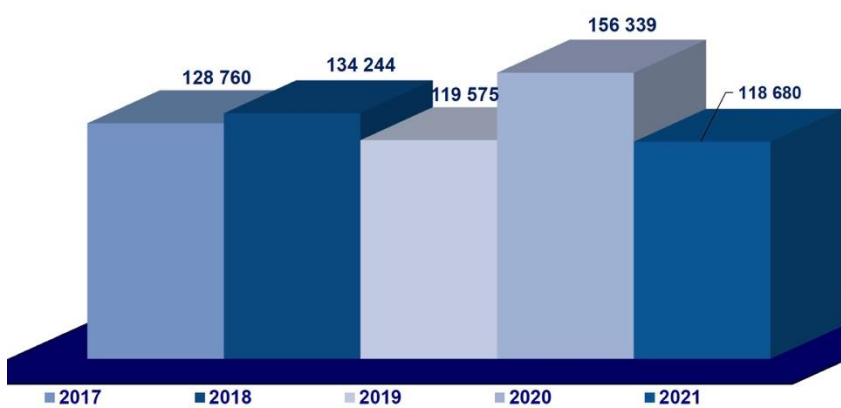
Nombre de bénéficiaires de titres repas



Evolution des dépenses « titres repas »



Evolution du nombre de « titres repas »



Le nombre de titres repas a diminué en 2021 ce qui correspond à la réouverture du restaurant de PMA en juillet 2021. Il n'y a pas de titres repas quand on est en télétravail.

Fin des chiffres de la restauration.

On voit qu'il y a de forts changements dans les habitudes de restauration depuis la crise du Covid. On ne peut pas décider de changer de stratégie dans la précipitation. On verra dans 6 mois les évolutions.

L'action sociale a deux missions pour la restauration :

- Donner une restauration honnête aux agents,
- Faire rentrer cela dans les budgets.

Les représentants des organisations syndicales siégeant à la CNAS demandent une interruption de séance pour soumettre deux motions :

Première motion : Les représentants du personnel demandent qu'une étude soit lancée avec les établissements concernés du site pour créer un restaurant commun des personnels entre le CNRS, et notamment INRIA et INRAE à Sophia Antipolis, et entre le CNRS et notamment l'INED à Condorcet.

Deuxième Motion : Les représentants du personnel demandent que la DRH diffuse une note de service pour rappeler, qu'après les situations exceptionnelles dues à la crise sanitaire, il est interdit de manger dans les bureaux et les locaux des laboratoires et des services non dédiés à la restauration.

Les deux motions sont votées à l'unanimité par les représentants des organisations syndicales.

3. Actualités

Titres repas

Le marché arrive à son terme au 31/12/2022. Lancement du marché suivant une procédure d'appel d'offres.

Passage en commission permanente des achats le 13/06, publication de la consultation la semaine suivante ou celle d'après. Signature notification fin octobre ou début novembre. Un mois de déploiement en décembre (notamment sur les protocoles).

On reste sur des titres repas sous forme de cartes magnétiques et la réglementation ne changera pas.

SNTRS-CGT : Demande que des TR soient proposés aux agents lors des fermetures estivales des restaurants hébergés (notamment des CROUS), malgré le fait que les titres repas ne bénéficient pas du tarif social, ils sont au même prix pour tous. **Réponse** : ce n'est faisable que si les agents prennent des titres repas sur une période de 30 jours consécutifs, ainsi si les restaurants ferment le 14 juillet et que les agents partent en vacances début août ce n'est pas possible. Il faut de plus prévoir à l'avance car l'achat des titres repas se fait sur la paie du mois précédent donc il faut faire les démarches en milieu du mois précédent (et en plus il faut savoir combien de titres repas on souhaite pour le mois – pas possible d'en avoir pour les jours de télétravail, de congés maladie, ou de travail). En fait c'est très lourd à mettre en place en délégation.

SNCS-FSU : problème pour les nouveaux CDD notamment des CDD pour des emplois étudiants pendant les vacances, on prélève sur leur première paie donc ils ne peuvent en bénéficier que le second mois de travail. **Réponse** : C'est la loi, dans la fonction publique on ne peut pas avancer sur la paie (en plus on aurait des problèmes si les agents démissionnaient avant la fin du mois et qu'on leur avait fait une avance). Donc ils en bénéficieront un mois après leur départ puisque tout est décalé d'un mois. Et s'ils ont un très gros problème pour se nourrir ils peuvent aller voir une assistante du service social pour obtenir une aide exceptionnelle (remboursable ou non), cela se fait en deux jours pour les urgences.

Retour sur le caractère non social des titres repas, **SNTRS-CGT** : le problème des TR c'est qu'ils sont au même tarif quel que soit l'indice de rémunération de l'agent et donc pas social ! Serait-il possible d'appliquer un montant progressif en fonction de l'indice : il semblerait que cela soit pratiqué à l'IRD.

Réponse : la direction veut bien se renseigner auprès de l'IRD. Mais de toute façon on ne pourra pas faire des tarifs à 4 ou 5 niveaux. Seulement deux niveaux peut-être.

Valeur d'un titre repas : 7,50€, le CNRS paie 4,06€ et les agents 3,44€

Donc actuellement tous les agents paient leur titre repas 3,44€ si on passe à deux tarifs les agents au tarif 1 et 2 continueraient à payer leur titre repas 3,44€ (il n'est pas possible de leur faire payer moins pour que cela ne soit pas considéré comme un avantage en nature (et donc soumis à l'impôt)) et les agents au tarif 3, 4 et 5 verraient une augmentation du prix de leur titre repas, ils seraient certainement mécontents.

Protocoles sanitaire Covid

- Fin de l'application du protocole sanitaire du 29 novembre 2021 relatif à l'organisation et au fonctionnement des restaurants d'entreprise depuis le 14 mars 2022.
- Retour à une prestation de restauration collective en mode dit « normal ».
- Maintien de certaines mesures en fonction du contexte local à la demande des délégués.

Marchés de restauration

Marchés de restauration

Délégation	Ancien marché	Marché actuel
DR4	Sodexo	Elior Renouvelé au 1 ^{er} avril
DR5	Elior - Avenant de prolongation	
DR6	Elior	L'Alsacienne de restauration (Elior) Renouvelé au 1 ^{er} février
DR7	Elior	Elior Renouvelé au 1 ^{er} mai
DR8	Elior	Elior Renouvelé au 1 ^{er} février
DR12	SODEXO	SODEXO Renouvelé au 1 ^{er} mars 2022
DR13	SODEXO	SODEXO Renouvelé au 1 ^{er} avril
DR14	Elior - Avenant de prolongation	
DR15	Compass group	Compass group Renouvelé au 1 ^{er} avril

4. Actualités des délégations

DR1 –Ile-de-France Villejuif

- Installation d'une nouvelle vitrine en mars pour fluidifier les passages.
- Renouvellement de la convention avec le restaurant MRS de Champs-sur-Marne.
- Projet de mise en place de contenants consignés pour la vente à emporter.

DR2 –Paris-Centre

- Nouvelle convention : Basilic (nouveau marché venu en remplacement de Quadrature suite à la fin du marché).
- Récupération en gestion de la convention pour l'INHA.
- Non renouvellement de la convention avec AgroParitech au 31 août car les unités CNRS qui déjeunaient sur site ont déménagé sur Jussieu.
- Renouvellement de 9 conventions : CROUS Chatelet, Clignancourt, Boulogne, Dauphine, Bullier, cité Universitaire, Institut Curie, As Descartes, Agraf.

DR4 –Ile-de-France Gif-sur-Yvette

- Renouvellement du marché de restauration au 1^{er} avril 2022 : changement de prestataire.
- Travaux réalisés en mars au niveau de la ligne de self et la laverie : vente à emporter durant cette période.

DR8 –Centre Limousin Poitou Charentes

- Renouvellement du marché de restauration au 1^{er} avril 2022.
- Mise aux normes sécurité incendie de la totalité du restaurant.
- Transfert d'une partie des conventionnements hébergés et de Chizé à la DR15.

DR17 –Bretagne et Pays de la Loire

- Fermeture définitive de 2 établissements conventionnés.
- Conventionnement début 2022 avec le restaurant de l'INRIA pour les agents de l'IRISA
- Négociation d'un accord (à titre d'expérimentation) d'une vente à emporter (camion "cuisine et cetera") – Nantes Tertre.
- Lancement d'une enquête de satisfaction via Limesurvey sur l'ensemble des restaurants hébergés.
- Travail en commun entrepris entre le CNRS et Sorbonne Université pour une analyse consolidée des activités de restauration et d'hébergement de la Station Biologique de Roscoff – cabinet EXCO retenu.

DR18 –Hauts de France

- Signature de la convention de restauration hébergée avec le CHU de Lille et l'INRIA.

DR5 –Meudon

Contexte : Cession de la partie nord-est du site de Meudon : les espaces de restauration existants sont situés sur les parcelles cédées aux promoteurs (salle de restaurant, salle des directeurs, cafétéria).

Impact : De nouveaux espaces de restauration seront construits au rez-de-chaussée du pavillon Bellevue pour assurer la continuité de la restauration sociale sur le campus à partir du 1^{er} décembre 2022.

Problématique rencontrée : Les contraintes de densification du site ne permettent pas de construire une cuisine : les repas devront donc être préparés à l'extérieur, livrés et stockés sur site dans des armoires réfrigérées.

Solution : Lancement d'un marché avec une prestation de restauration avec des armoires réfrigérées.

Suite à des questions de **SUD Recherche EPST et du SNTRS-CGT** sur la qualité des repas et les conditions de restauration (nombre de fours micro-ondes ?) : **Réponse** : Les agents sont contents de la qualité des plats proposés dans les armoires réfrigérées (la direction fait remarquer que les représentants du personnel à la CNAS ont été invités pour tester les repas en armoire réfrigérée mais que personne n'est venu). Il y aura 120 à 130 repas par jour. Il y aura une grande salle neuve pour la restauration (ouverture de la salle de 11h45 à 14h00) avec une personne pour s'en occuper (elle peut également préparer des snacks). Il y a assez de fours à micro-ondes et de places pour les prendre son repas. On peut également commander son repas à l'avance (*click and collect*) et prendre son repas réservé dans une armoire réfrigérée spéciale.

Il est prévu que la restauration actuelle à Meudon s'arrêtera au 1^{er} décembre, ensuite ce seront les armoires réfrigérées.

DR5 –Meudon/Pouchet

Le restaurant de Pouchet étant dans le même lot que celui de Meudon, son marché de restauration prend fin également.

Marché de restauration propre infructueux (30 à 40 repas par jour, cela n'intéresse personne) : intégration de Pouchet au marché frigos connectés de Meudon.

Etapes	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Sourcing	31/01						
Finalisation du cahier des charges et des critères de sélection				01/04			
Publication du marché				15/04			
Clôture de l'appel d'offre					27/05		
Analyse des offres						1-15/06	
Auditions : dégustations prestataires présélectionnés						15-30/06	
Notification du marché							15/07

DR1, DR2 et DR5 -Campus Condorcet –conventionnement INED

Situation actuelle : Les agents CNRS ont un double accès au RIE Sodexo et au Crous.

En prévision de l'intégration de nouvelles unités sur le campus, conventionnement supplémentaire avec le restaurant de l'INED : Au 1^{er} septembre, les agents CNRS du campus Condorcet pourront déjeuner au restaurant de l'INED, ce sera un essai jusqu'en décembre. Le CNRS s'est engagé pour un certain nombre de repas par jour, s'il n'y a pas assez d'agents qui viennent déjeuner ils ne seront plus acceptés et le restaurant prendra d'autres sociétés qui sont demandeuses de restauration hébergée.

DR10 – Centre Est : Pas d'actualités.

DR19 Normandie : Pas d'actualités.

DR7 –Rhône-Auvergne

- Renouvellement du marché au 1^{er} mai 2022.
- Changement de la plonge prévu à l'été 2022 : lavage et séchage défectueux.

DR12 –Provence et Corse

- Renouvellement du marché au 1^{er} mars 2022
- Mise en place de fontaines à eau à détection automatique sur la terrasse extérieure.
- Ré-aménagement du self en avril : mise en route d'un four à pizza, rhabillage du meuble de distribution, remplacement des bains marie et des vitrines réfrigérées.
- Projet de réaménagement de la salle VIP pour le développement des prestations annexes.
- Projet de lancement d'un marché pour le remplacement du tunnel de plonge.

DR13 –Occitanie Est

- Renouvellement du marché au 1^{er} avril 2022
- Vif succès de la cafétéria du pôle Balard ouverte en décembre 2021.
- Hausse de la fréquentation des restaurants (en moyenne 850 repas par jour).
- Renouvellement du mobilier extérieur de la terrasse du restaurant principal.

DR14 –Occitanie Ouest

- Signature d'un avenant de prolongation du marché de restauration.
- Avancement du projet de nouveau restaurant Central : Avant-Projet Détaillé rendu en mai, consultation des entreprises en septembre
- En cours de mise en place de cartes multi-services pour les personnels hébergés CNRS du site de l'UT2J
- Prolongation de la convention avec l'Institut de Recherche Pierre Fabre (IRPF)
- Renouvellement en cours de la convention avec l'IRD, renouvellement en fin d'année des conventions INSA, STAE, CNES et UFT-Mip.

DR15 –Aquitaine

- Renouvellement du marché de restauration au 1^{er} avril 2022
- Déploiement de l'application restauration

- Projet de mise en place d'écrans dynamiques à l'accueil du restaurant et à chaque stand chaud
- Remplacement de la vaisselle du self
- Projet de mise en place de l'application FOODI

FIN de la CNAS restauration à 16H45



COMPTE RENDU
COMMISSION NATIONALE D'ACTION SOCIALE
Volet Action Sociale du 30 juin 2022
Réunion en présentiel et en visioconférence

Étaient présents :

Parmi les représentants de l'administration :

- Marie GALLOO PARCOT, directrice adjointe des ressources humaines ;
- Sophie ELIVON, Direction des Ressources Humaines
- Anaïs GUERET, assistante administrative et financière de la cellule budgets.

Parmi les représentants du personnel :

<u>SNTRS-CGT :</u> 3 sièges	Xavier SAUPIN Patrice LECOMTE Antonia ALCARAZ-ESTEBAN Brigitte RENÉ	titulaire titulaire titulaire suppléante
<u>Sgen-CFDT</u> 3 sièges	Sandrine LAPLACE Alain ZEROUKI	titulaire titulaire
<u>SNCS-FSU :</u> 2 sièges	Caroline ZIMMER Patrick MONTFORT	titulaire suppléant
<u>SNPTES :</u> 1 siège	Cécile BERNARD	titulaire
<u>SUD Recherche EPST :</u> 1 siège	Antonio SERPA Laurent WHEINARD	titulaire suppléant

Secrétaire adjoint(e) de séance : **Caroline ZIMMER (SNCS-FSU)**

Rappel de l'ordre du jour :

6. Approbation du procès-verbal de la CNAS Action Sociale du 14 décembre 2021 ;
7. Bilan de l'action sociale 2021
8. Présentation du marché des crèches
9. Présentation du bureau Logements Ile De France
10. Questions diverses.

Mme GALLOO PARCOT demande de l'excuser pour l'envoi trop tardif des documents pour la CNAS, elle explique qu'il y a un manque criant de personnel actuellement (entre départ, congés maladie, congés maternité, ...), elle s'engage à ce que la prochaine fois les documents nous parviennent dans un délai de dix jours.

Mme GALLOO PARCOT demande s'il y a des **questions diverses** :

1) SNTRS-CGT : problème du local syndical du SNTRS-CGT à Meudon, le local syndical a été vidé, repeint sans avoir, en amont, prévenu le syndicat. A ce jour, malgré une demande faite à la déléguée en février, nos camarades sont toujours sans nouvelle concernant le lieu de stockage du matériel et des documents (pour certains confidentiels). De plus il y a besoin d'un nouveau local syndical.

Mme GALLOO PARCOT va écrire à la Délégation Régionale pour obtenir des réponses et un nouveau local.

2) **SNTRS-CGT** : Il serait bien que les diapositives présentées suivent un sujet et ne présentent pas tous les sujets pour ensuite revenir sur un sujet déjà présenté. Il faut plus de linéarité dans les présentations.

Mme GALLOO PARCOT est tout à fait d'accord, elle trouve qu'il y a également trop de diapositives (les mêmes chiffres présentés sous forme de tableaux, puis de camembert, puis de graphiques), cela sature les serveurs, les boîtes mails, les ordinateurs, c'est très mauvais pour l'empreinte carbone du CNRS.

3) **SGEN-CFDT** :

- Le CAES est toujours dans l'attente d'un rendez-vous avec le DRH pour validation des comptes avant l'été.

Mme GALLOO PARCOT propose un rendez-vous le mardi 5 juillet (les représentants du CAES pensent que c'est trop proche) ou les lundi 11 ou mardi 12 juillet.

- Pour élire les CLAS en région les élus CAES ont besoin d'une liste à jours des électeurs "au fil de l'eau" (puisque les élections n'ont pas lieu aux mêmes dates suivant les CLAS). Il y a des délégations réfractaires à la mise à disposition des listes des électeurs et adresses mail.

Mme GALLOO PARCOT va envoyer un mail aux Ressources Humaines de toutes les DR pour leur demander de fournir les listes des électeurs (avec leurs mails) quand ce leur sera demandé pour organiser les élections des différents CLAS.

4) **SNPTES** : nous n'avons pas les dates des prochaines CNAS de fin d'année.

Mme GALLOO PARCOT : il faut qu'elles se tiennent avant le 6 décembre, les dates sont fixées depuis la veille.

- CNAS Restauration : 10 novembre 2022**
- CNAS Action Sociale : 17 novembre 2022**

2. **Approbation du procès-verbal de la CNAS Action Sociale du 14 décembre 2021**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (après demandes de quelques corrections surtout grammaticales).

2. **Bilan de l'action sociale 2021**

Ressources budgétaires 2021

Budget 2021		Rappel budget 2020
Subvention d'Etat	24 678 000 €	24 678 000 €
Ressources propres	4 800 250 €	5 939 196 €
Préciput ANR	1 000 000 €	1 000 000 €
Report ressources propres	2 150 000 €	1 182 804 €
Ressources propres "Délégations"	800 000 €	800 000 €
FIPHFP	719 000 €	700 000 €
<u>Budget primitif</u>	<u>34 147 250 €</u>	<u>34 300 000 €</u>
Complément report ressources propres	4 441 897 €	1 576 352 €
BR2	-253 554 €	-1 792 838 €
FIPHFP	-12 750 €	-159 714 €
<u>BR2</u>	<u>4 175 593 €</u>	<u>-376 200 €</u>
Total	38 322 843 €	33 923 800 €

Le complément report des ressources propres a augmenté.

Le FIPHFP a diminué : en 2021 il y a eu beaucoup moins d'utilisation de moyens de transport pour les personnes en situation de handicap (moins de taxis), moins de recours à des interprètes en langage

des signes. En 2022 on augmente à nouveau mais on ne revient pas aux valeurs des années précédentes car on a un mode de fonctionnement différent.

Consommation d'AE 2021

Action sociale	2018	2019	2020	2021	Variation 2020/2021
RESTAURATION SOCIALE	17 600 537 €	17 308 100 €	12 431 266 €	14 404 972 €	15,9%
LOGEMENT	176 705 €	122 675 €	107 228 €	105 796 €	-1,3%
FAMILLE	2 363 915 €	2 509 404 €	2 466 432 €	2 471 164 €	0,2%
SOLIDARITE	222 160 €	244 871 €	206 600 €	172 178 €	-16,7%
QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	149 443 €	115 923 €	- €	125 461 €	#DIV/0!
ACTIVITE SOCIALE ET CULTURELLE	6 427 117 €	6 631 223 €	6 581 051 €	6 587 199 €	0,1%
Sous total	26 939 878 €	26 932 195 €	21 792 577 €	23 866 769 €	9,5%
MEDECINE DE PREVENTION	2 609 097 €	2 575 756 €	3 474 364 €	2 591 604 €	-25,4%
SERVICES SOCIAUX	493 061 €	462 661 €	539 755 €	435 558 €	-19,3%
ORGANISATIONS SYNDICALES	222 606 €	231 860 €	228 066 €	184 519 €	-19,1%
DEPENSES STRUCTURELLES	2 258 169 €	2 084 752 €	2 326 154 €	2 068 985 €	-11,1%
Sous total	5 582 932 €	5 355 029 €	6 568 338 €	5 280 666 €	-19,6%
FIPHFP	1 246 137 €	1 129 994 €	844 349 €	811 504 €	-3,9%
Total	33 768 947 €	33 417 218 €	29 205 264 €	29 958 939 €	2,6%
Effectif en ETP au 31/12	31 062	31 487	31 063	31 935	2,8%
Coût moyen par ETP (hors FIPHFP)	1 047 €	1 025 €	913 €	913 €	0,0%

Diminution de la fréquentation de la restauration sociale (on l'a vu lors de la CNAS Restauration).

Diminution de la médecine de prévention : diminution du soutien psychologique (qui coûte très cher).

SNTRS-CGT : il y a une différence importante en le budget et la consommation en 2021, de près de 8 millions : tout le budget n'est pas dépensé. On observe une diminution du coût moyen par ETP, ne pourrait-on faire plus ? Quelles sont les lignes budgétaires où le CNRS peut dépenser plus et donc être plus proche des réels besoins ?

Réponse : en fait c'est très hétérogène suivant les DR. Le service d'action sociale travaille dessus et verra en fonction des dialogues de gestion avec les DR. Il sera très intéressant de voir ce qui se passe dans deux DR aux extrêmes.

SNPTES : 2020 et 2021 ont été des années où tout était faussé, il faut se référer à 2019 tout en sachant que les pratiques sont désormais différentes.

On a déjà vu la restauration sociale lors de la CNAS restauration, on ne revient pas dessus, on verra le logement en détail et les crèches plus tard.

Logement

Consommation AE 2021		Rappel 2020	Evolution en %
<u>Dispositifs logement</u>	15 796 €	17 228 €	-8%
Nouvelles réservations d'appartements	- €	- €	
Autres dispositifs	3 608 €	5 608 €	
Actions nationales: ADIL 75	12 188 €	11 620 €	
<u>Les prêts pour le Logement</u>	90 000 €	90 000 €	0%
Subvention "Prêts BAP"	90 000 €	90 000 €	
Total	105 796 €	107 228 €	-1%
Coût moyen par ETP	3 €	3 €	-4%

Les "autres dispositifs" sont les logements meublés privés, destinés surtout à l'accueil de scientifiques, situés en général autour des laboratoires et campus. Tout dépend des flux des agents sur les bassins d'emploi.

On voit de plus en plus de demandes de prêts pour accession à la propriété.

Coûts moyen par ETP est en baisse de 4%, en fait le tableur a arrondi au chiffre le plus proche mais ce n'est pas égal derrière la virgule : 3,45€ en 2020 et 3,31€ en 2021.

Famille

Consommation AE 2021		Rappel 2020	Evolution en %
Allocation "enfant handicapé"	434 963 €	389 996 €	12%
<u>Les crèches</u>	1 128 770 €	1 141 722 €	-1%
Les crèches sous conventions régionales	636 345 €	633 519 €	
Les nouvelles crèches régionales	- €	- €	
Le marché national "Crèches"	492 425 €	508 203 €	-3%
Les centres de loisirs	86 169 €	79 524 €	8%
L'innovation régionale	20 690 €	1 634 €	
<u>Secteurs en convention CAES</u>	800 572 €	896 528 €	-11%
Subvention pour séjours enfants	182 009 €	307 723 €	
Subvention pour CESU	290 697 €	288 805 €	
Subvention pour chèques vacances	327 866 €	300 000 €	
Total	2 471 164 €	2 509 404 €	-2%
Coût moyen par ETP	77 €	80 €	-3%

Les allocations "enfant handicapé" dépendent des demandes. Les crèches légère diminution, dépend de la natalité.

Subvention séjours enfants : il y a un décalage d'un an en fait (on voit N-1).

Mme GALLOO PARCOT demande comment se passent **les arbres de Noël**. Est-ce qu'il y en a dans toutes les délégations, est-ce bien fait par l'intermédiaire du CAES, car c'est très important ?

Réponse : certaines DR organisent des arbres de Noël pour les enfants des personnels travaillant à la DR uniquement (animation et cadeaux pour les enfants). Les coûts de ces arbres de Noël sont ensuite affectés à la ligne action sociale de la DR.

Mme GALLOO PARCOT déclare que cette façon de faire en délégation n'est pas légale, il faut obligatoirement passer par le CAES. Les DR doivent obligatoirement passer par le CAES (l'arbre de Noël doit être pour tous les agents rattachés à la DR). Par contre dans le cadre d'une course organisée

pour les 80 ans du CNRS (ou toute autre circonstance), cela peut être mis sur la ligne Qualité de Vie au Travail et cela peut être organisé par les DR.

Solidarité

Consommation AE 2021		Rappel 2020	Evolution en %
<u>Aides exceptionnelles</u>	87 482 €	142 515 €	-39%
Aides exceptionnelles non remboursables	80 482 €	125 147 €	
Aides exceptionnelles remboursables	7 000 €	17 368 €	
<u>Innovations régionales</u>	84 696 €	64 085 €	32%
Total	172 178 €	206 600 €	-17%
Coût moyen par ETP		5 €	7 €
			-19%

Énormément de demandes en 2020 mais moins en 2021. En 2020 plus de problèmes de budget, de santé (covid long).

Les aides vont surtout aux familles monoparentales, les couples demandent plutôt des aides remboursables.

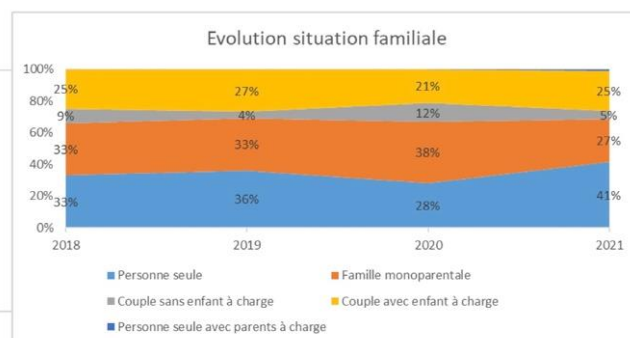
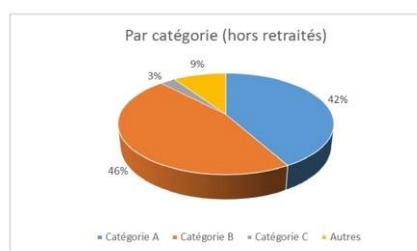
SNTS-CGT : pourquoi les gens voudraient des aides remboursables plutôt que des non remboursables ?

Réponse : certaines personnes veulent des aides remboursables qui leur évitent de passer par leur banque et de devoir payer des intérêts, les aides non remboursables sont plus faibles et c'est juste pour une fois. Il faudrait faire une analyse sur 3 ans (avec profil des personnes, type d'aide demandée et le pourquoi de la demande).

Zoom sur les aides exceptionnelles



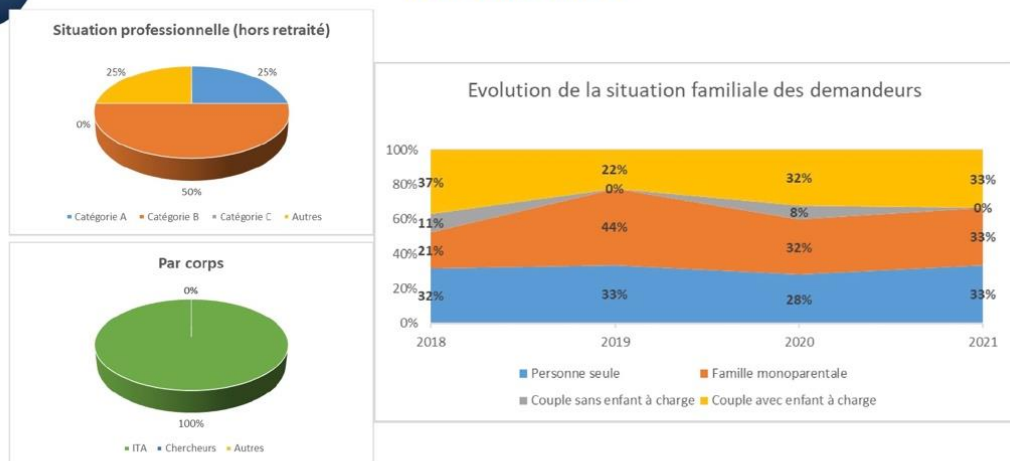
non remboursables



Il n'y a presque plus de catégorie C au CNRS, par contre la catégorie B est majoritaire.



Zoom sur les aides exceptionnelles remboursables



Différente répartition de la situation pour les aides remboursables et non remboursables, notamment en fonction du travail d'information, et d'orientation en amont effectué par l'ASS.

Il va vraiment falloir faire une étude sur les aides exceptionnelles, par DR, par type d'aide, par type de bénéficiaires,

SNTRS-CGT : il faut faire remonter le nombre d'aides dans lesquelles le ou la Délégué.e ne suit pas les recommandations des CORAS qui, par exemple, ont proposé une aide non remboursable qui s'est transformée, après décision du délégué, en aide remboursable.



Activité sociale et culturelle

Consommation AE 2021		Rappel 2020	Evolution en %
Innovations régionales	9 810 €	4 662 €	
CAES "Subvention activités diverses et élections 2020"	6 256 000 €	6 255 000 €	0%
CAES "Compensation de postes"	321 389 €	321 389 €	0%
Total	6 587 199 €	6 581 051 €	0%
Coût moyen par ETP	206 €	212 €	-3%

Innovations régionales : ce sont des innovations en région qui sont reprises ensuite au niveau national (essai au niveau d'une région pour ensuite inciter les autres régions à faire pareil).



Médecine de prévention

Consommation AE 2021		Rappel 2020	Evolution en %
Fonctionnement du comité médical	120 000 €	96 000 €	25%
Médecine de prévention (Secteur privé)	2 084 255 €	2 431 369 €	-14%
Médecine de prévention (Secteur public)	190 343 €	126 222 €	51%
Analyses et examens médicaux	118 906 €	94 021 €	26%
Médecine statutaire	78 100 €	71 752 €	9%
FIVA	- €	655 000 €	
Total	2 591 604 €	3 474 364 €	-25%
Coût moyen par ETP	81 €	112 €	-27%

La médecine de prévention est complexe.

Fonctionnement du comité médical : achats de masques, de gels hydro-alcooliques, fournitures, vaccins....

FIVA : fond d'indemnisation amiante (pas de demande en 2021).



Services sociaux

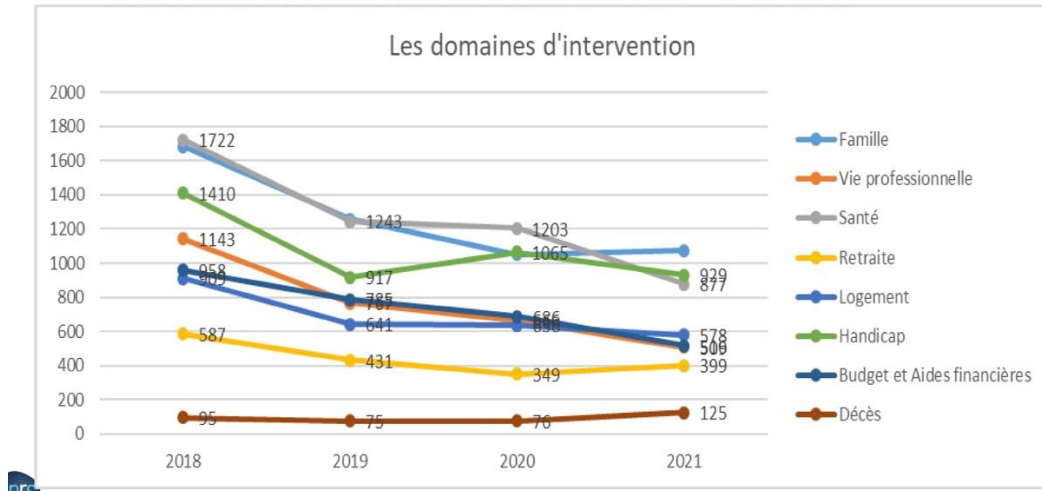
Consommation AE 2021		Rappel 2020	Evolution en %
Assistants de services sociaux sous convention, hors CNRS	411 636 €	452 978 €	-9%
Actions nationales (Bilan social 2019, regroupements ASS, risques psychosociaux, fonctionnement SDS)	23 922 €	86 777 €	-72%
Total	435 558 €	539 755 €	-19%
Coût moyen par ETP	14 €	17 €	-22%

Le nombre d'assistants de service sociaux (ASS) hors CNRS est en diminution car le CNRS a la volonté de recruter des ASS plutôt que de passer par des entreprises privées.

SNTRS-CGT : quel est le nombre d'ASS, etc... Pourrait-on avoir plus de détail concernant leur statuts (CNRS ou prestataires extérieurs) ?

Réponse : Il y a 23 à 24 ASS (5 issus d'une entreprise privée, 18 CNRS, dont 2 proches de la retraite). Il y a un audit en cours, sur le nombre d'ASS, leur répartition dans les DR. Il va y avoir un séminaire avec les ASS début octobre, un retour sera fait à la CNAS.

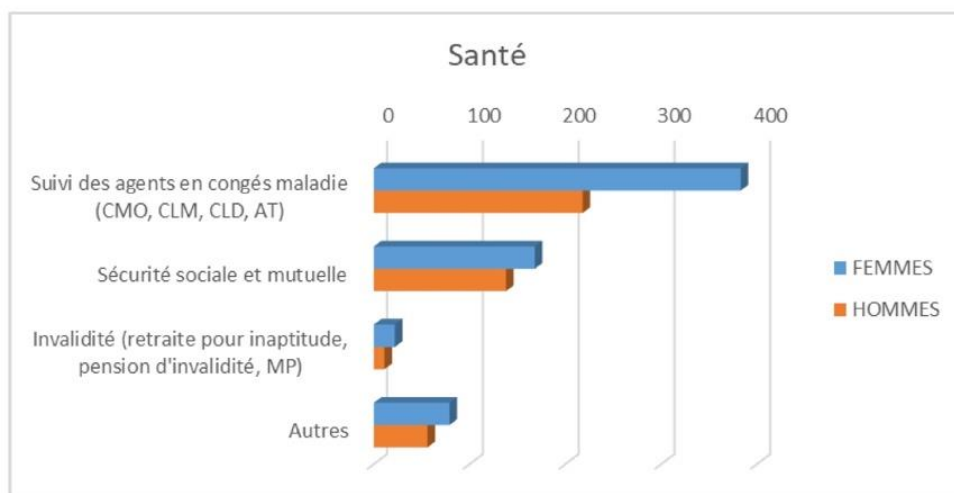
EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ACTION SOCIALE DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES ENTRE 2017 ET 2021



70% de leur temps de travail concerne les personnes en situation de handicap (aménagement du poste de travail, demande de devis, lancement de marchés, ...), il faut un correspondant handicap dans chaque DR. Il faut rationaliser leur charge de travail, il faut des éléments de simplification.

On a une grande diminution de recrutement de personnes en situation de handicap par rapport aux années 2012, 2013. Par contre forte augmentation de l'impact de la santé mentale (mais ne passent pas souvent par les ASS).

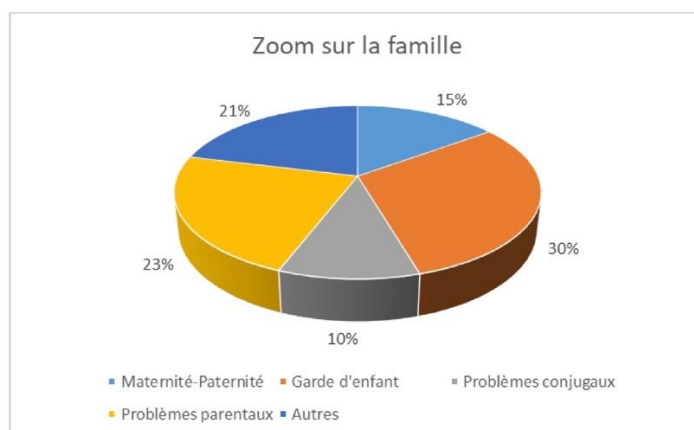
ZOOM SUR LA SANTÉ



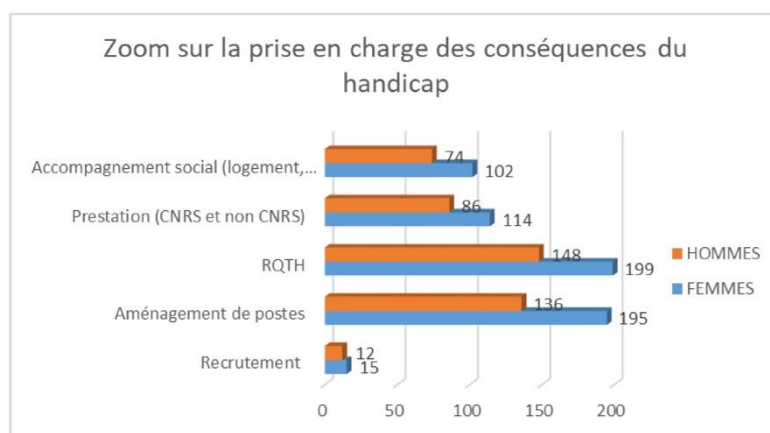
Aide des ASS auprès des agents malades. Les femmes ne sont pas majoritaires au CNRS, leur âge médian est 42 ans. Mais les femmes sont plus impactées que les hommes par des problèmes liés à la santé et ont notamment beaucoup plus de cancers que les hommes. Il faut travailler sur la prévention et faire une étude (catégorie, BAP)

SNTRS-CGT : il faut faire remonter les chiffres au ministère.

ZOOM SUR LA FAMILLE



ZOOM SUR LE HANDICAP



Organisations syndicales

Consommation AE 2021		Rappel 2020	Evolution en %
SUD Recherche EPST	27 430 €	27 579 €	-0,5%
SNPTES	20 572 €	20 684 €	-0,5%
SNCS-FSU	22 574 €	22 692 €	-0,5%
SNTRS-CGT	29 662 €	29 824 €	-0,5%
SGEN-CFDT	33 483 €	33 668 €	-0,5%
Total fonctionnement national	133 720 €	134 447 €	-1%
Total fonctionnement régional	50 798 €	93 619 €	-46%
Total	184 519 €	228 066 €	-19%
Coût moyen par ETP	2 €	3 €	-47%

Baisse de -0,5% pour tous. Dépenses revues à la hausse pour 2022. Énorme différence au niveau régional.

SNCS -FSU : s'interroge sur la source, la pertinence des chiffres et de leur imputation, quel type de dépenses et pourquoi cette différence au niveau régional ?

Réponse : on verra lors du dialogue de gestion des DR.

Mission Insertion Handicap

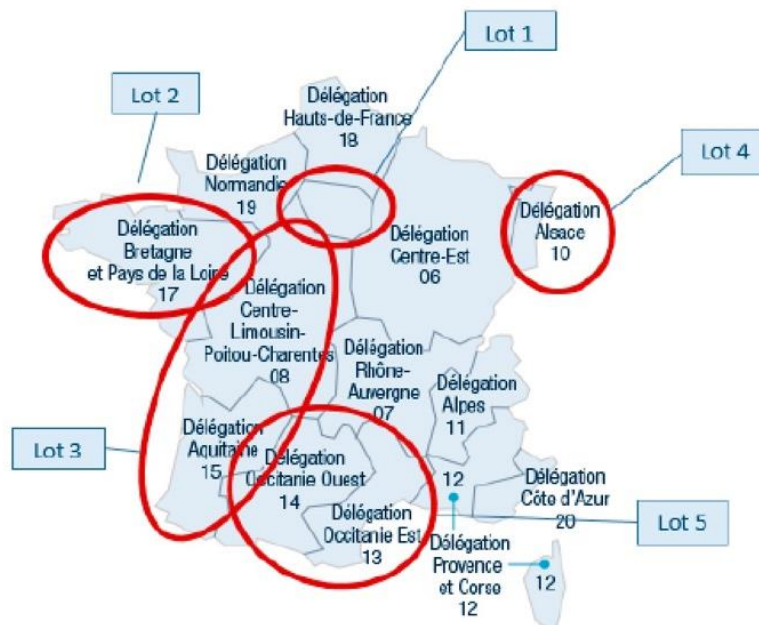
Consommation AE 2021		Rappel 2020	Evolution en %
Actions récurrentes	502 481 €	568 218 €	-12%
Actions ponctuelles	296 274 €	276 131 €	7%
Actions nationales de formation et de communication	12 750 €	- €	#DIV/0!
Total	811 504 €	844 349 €	-4%
Effectif des bénéficiaires de l'obligation d'emploi au 1er janvier N-1	1 237	1 237	0%
Coût moyen par bénéficiaire (hors actions nationales)	646 €	683 €	-5%

3. Marché crèches

Mettre en concurrence des prestataires pour :

- Couvrir le territoire et gérer les coûts
- Compléter l'offre existante dans les territoires n'ayant pas de réservations ou ayant des réservations arrivant à leur terme
- Ne pas remettre en question la gestion des réservations existantes

• Un périmètre délimité



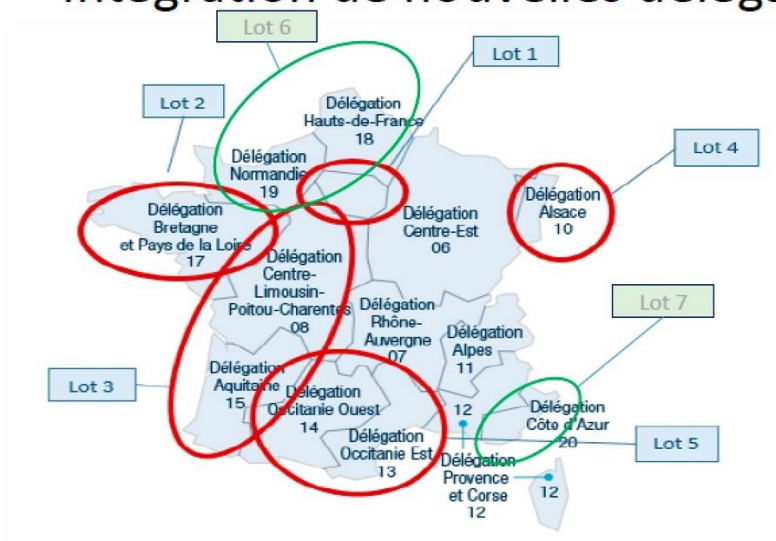
• Un co-financement par les CAF

Délégation régionale	Lot	CAF	Financement versé 2016	Financement versé 2017	Financement versé 2018	Financement versé 2019	Financement versé 2020	Total versé en aout 2021
17	2	CAF DU FINISTERE		1 822,94 €	4 555,00 €	4 555,00 €	3 036,67 €	13 969,61 €
17	2	CAF ILE-ET-VILAINE	3 507,00 €	10 325,72 €	7 012,13 €	5 868,07 €	2 556,95 €	25 762,87 €
8	3	CAF DU LOIRET		12 902,73 €	12 239,79 €	11 948,64 €	10 676,18 €	47 767,34 €
10	4	CAF DU BAS-RHIN	3 066,84 €	14 007,53 €	9 800,00 €	14 007,53 €	14 007,53 €	51 822,59 €
14	5	CAF DE LA HAUTE GARONNE		6 290,12 €	11 633,61 €	1 689,25 €	16 989,25 €	36 602,23 €
13	5	CAF DE L'HERAULT					26 540,15 €	26 540,15 €
		Total	6 573,84 €	45 349,04 €	45 240,53 €	38 068,49 €	73 806,73 €	202 464,79 €

Le CNRS paie à la place occupée deux fois par an. Dorénavant le CNRS ne dépend que d'une CAF : celle de Paris. Le CNRS a vocation à rentrer dans le marché pour avoir des prix intéressants. Les DR rentrent au fur et à mesure (en fonction des conventions en cours). Nous pouvons observer qu'il y a de plus en plus de fusions des structures, cela aboutit à quelques grosses structures nationales. A terme, nous pourrions peut-être rester sur des petits prestataires dans les petites DR. Mais, il y a un risque d'avoir moins de places dans certaines régions, cela dépendra du nombre de demandes et du nombre de berceaux. Certaines conventions pourraient être faites hors marché dans certaines régions mais à terme toutes devraient passer dans le marché. Il y aura moins de structures mais une meilleure répartition. Nous observons maintenant moins de demandes de berceaux proches du lieu de travail mais plus proches du domicile (peut-être dû au télétravail et à l'acquisition de logements hors des grosses agglomérations).

Renouvellement du marché en cours, on passe de 5 à 7 lots, couverture nationale.

• Intégration de nouvelles délégations



Actions	Echéances
Transmission aux DR du fichier CTRE pour contrôle et/ou complément	A partir du 7/04/2022
Notification du marché	15/04/2022
Retour des CORAS par les DR	15/04/2022
Réservation des berceaux et Information aux ASS	15/04/2022 au 30/06/2022
Accompagnement des DR dans la résiliation des conventions	31/05/2022

En fait il y a un peu de retard dans le calendrier.

SNTRS : Pourrait-on doubler le nombre de berceaux dans chaque DR ? Quel est le facteur contraignant et limitants : la réelle demande ou le prix par berceau ?

Réponse : cela dépend des demandes. Ce n'est pas le budget qui est contraignant. On a des berceaux vides car ne correspondant pas aux demandes des familles : lieu, temps de présences, horaires, jours de présence

4. Présentation bureau Logement Ile de France

BILAN D'ACTIVITÉ 2021 DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION ILE-DE-FRANCE DU CNRS

- 14 agents ont obtenu l'attribution d'un logement réservé par le CNRS :

Agents logés par délégation et par type d'appartement

Délégation IDF	Studio	F 2	F 3	F 4	F 5	TOTAL
Ile-de-France Villejuif	1	-	1	-	-	2
Paris-Centre	2	1	-	-	-	3
Ile-de-France Gif-sur-Yvette	6	-	2	-	-	8
Ile-de-France Meudon	-	-	-	-	-	0
Paris Michel-Ange	-	1	-	-	-	1
Total IDF	9	2	3	-	0	14

Répartition des demandes, par délégation et par type de logement sollicité

Délégation IDF	studio	F 2	F 3	F 4	F 5	TOTAL
Ile-de-France Villejuif	-	4	4	2	-	10
Paris-Centre	-	16	12	7	-	35
Ile-de-France Gif-sur-Yvette	3	5	6	8	-	22
Ile-de-France Meudon	-	10	6	3	-	19
Paris Michel-Ange	-	8	5	3	-	16
Total IDF	3	43	33	23	-	102

Autres dispositifs

Les logements meublés

Le CNRS a développé un partenariat avec différents organismes pour faciliter l'accès à des résidences meublées avec services.

- Le soutien à la recherche d'un logement dans le secteur privé
- Un partenariat avec Science Accueil qui permet d'obtenir des informations sur la disponibilité de logements meublés (chambres, studios, appartements, maisons) proposés par des bailleurs de la région parisienne.

CHIFFRES CLEFS 2021

- En 2021, 150 agents ont pu être logés en Ile-de-France grâce à un dispositif du CNRS.
- En 2021, 195 agents étaient locataires d'un logement social du parc réservé par le CNRS.

Logements meublés

- **73** chercheurs français et étrangers ou jeunes salariés du CNRS logés par un établissement partenaire.
- **187** personnes (étudiants, doctorants, chercheurs) travaillant dans l'enceinte d'une Délégation Régionale Ile-de France ont consulté Science Accueil pour des offres de logements et **39** agents ont signalé avoir trouvé un logement grâce à ce partenariat.

Logements à caractère social

- 7 Commissions d'attribution logement (CAL), réalisées par le Président de la Commission suite à la délégation de pouvoir qu'il a reçue de la CAL.
- **14** agents titulaires ou stagiaires ont été attributaires d'un logement réservé par le CNRS.
- **24** agents logés par **BALAE (Bourse au logement des agents de l'État)**
- 102 dossiers de demandeurs de logements inscrits au bureau du logement Ile-de-France.
- 34 nouveaux demandeurs d'un logement social réservé.
- 195 agents déjà locataires d'un logement du parc locatif réservé aux agents CNRS.
- 25 conventions de réservation de logements sociaux en cours.

Informations et conseils

- 210 agents ont été conseillés par l'ADIL75 par mail, par téléphone ou lors d'une permanence réalisée dans une délégation CNRS.
- 7079 visites du site internet du bureau du logement Ile-de-France ont été faites sur un an.

FIN de la CNAS Action Sociale

Présents :

Administration :

Véronique Debisshop, déléguée régionale ; Lucie Tacheau, Responsable des Ressources Humaines ; Pascale Chapat, Assistante Sociale,

Représentants du personnel :

SNTRS CGT : Andrieu Olivier (SNTRS - CGT), Belgareh-Touzé Naïma (SNTRS-CGT), Languille Marie-Angélique.

SGEN CFDT : Mephane Evelyne

SUD Recherche : Ghaffari Naïma

Expert : Pascale Chapat assistante de service social.

Excusé(e)s : Laporte Didier (SNTRS-CGT), Canto Pierre- Yves, (SGEN-CFDT), Isabelle Bart (responsable du pôle pilotage du SRH)

Bilan 2021 des assistantes sociales (présentation faite par Mme Chapat)

Évolution des demandes (de tout type)

Il y a eu un léger recul en 2020, mais remontée des demandes en 2021. (386 demandes en 2019, 358 en 2020 et 401 en 2021).

La baisse en 2020 est sans doute due au confinement (et donc au télétravail) ce qui suppose que le télétravail masque sans doute des problèmes au travail.

Les domaines d'intervention sont : santé> handicap> difficultés familiales> logement> retraite> Vie pro> budget> décès.

Les principales demandes concernent la santé et en particulier les arrêts maladie (Travail de veille pour éviter que des agents tombent à demi traitement).

Moins de demandes en ce qui concerne les retraites puisque les agents ont une meilleure visibilité avec ENSAP. Maintenant les assistantes sociales ont plus un rôle d'information et d'orientation.

Handicap

Mme Chapat nous apprend l'existence de formations spécialisées suite à des embauches de personnel en situation de handicap pour sensibiliser les collègues à certains handicaps (surdit , mutisme...). Officiellement la DR accueille en son sein 5.3 % de travailleurs handicap s ce qui correspond   106 agents, ce qui n'est pas loin des 6% obligatoires. Officieusement, il y aurait plus de 10% de travailleurs handicap s. Les agents ne veulent pas forc ment se d clarer comme handicap s pour ne pas  tre discrimin s (par les coll gues, les chefs).

Comme les 6% de travailleurs handicap s ne sont pas encore atteints, le CNRS paie des indemn t s (6000 euros par agent manquant) qui alimentent le FIPHFP (Fond pour l'insertion des personnes handicap es dans la fonction publique) qui, lui-m me, sert   financer les am nagements de poste. Mais ce fond est en diminution constante ce qui pose probl me pour la prise en charge de certaines d penses des agents (qui sont alors prises en charge par la d l gation sur le budget de l'action sociale).

Il y a une augmentation constante d'agents qui demandent une RQTH (Reconnaissance de la qualit  de travailleur handicap ). Chaque nouvel agent en situation de handicap permet   la d l gation d' conomiser 6000 euros. Mais le serpent se mord la queue, car s'il n'y a plus de p nalit , le FIPHFP collapse et il n'y aura plus suffisamment de budgets pour am nager les postes. Il est primordial de d velopper de nouvelles sources de financement.

L'an dernier, 39 agents ont au moins demandé des renseignements avant de faire les démarches jusqu'à la reconnaissance de leur handicap. Outre la diminution de la pénalité, une déclaration RQTH donne des leviers à la médecine du travail pour aménager les postes.

Concernant le financement, le surcout est financé par le FIPHFP, mais les équipements de base sont pris dans le budget de l'Action Sociale.

Famille

Les demandes concernent : Garde d'enfants>maternité-paternité> problèmes conjugaux> problèmes parentaux (avec descendants et ascendants).

Lorsqu'un agent doit aider un proche en perte d'autonomie, le CNRS permet l'absence de l'agent sous forme de congés, mais ne finance plus l'agent, c'est le congé de proche aidant, qui est indemnisé par la CAF (Petite info récupérée après la réunion sur le site de la CAF : Le montant de l'allocation est fixé à 58,59 € par jour et à 29,30 € par demi-journée. Vous pouvez percevoir au maximum 22 AJPA par mois.). Ce sont des collègues empathiques, via le don de jours de congés, qui aident au maintien du salaire de l'agent. Nous rappelons les principes du SNTRS-CGT, ce n'est pas aux agents de donner leurs jours de congé pour aider les collègues. C'est à l'employeur de mettre en place ce qu'il faut pour aider ces agents en difficulté. Pas de charité et de la solidarité employeur / employé. On pourrait imaginer que pour un jour donné par un collègue, le CNRS en mette un de sa poche.

Aides exceptionnelles

Les principales causes des demandes sont : séparation, baisse de revenus, décalage montant ressources et salaire quand arrive une dépense imprévue.

De façon inexplicable, en 2021 il n'y a pas eu de demande d'aides supplémentaires (En 2019 16 aides demandées, en 2020 14 et en 2021 5 !).

La question du peu de demandes d'aides est un problème récurrent.

Bilan financier 2021 (présenté par me Tacheau)

-Baisse importante de la fréquentation des agents de la restauration à cause du télétravail.

-Baisse des dépenses de médecine parce que nous n'avons plus de médecin !

Problème pour recruter un médecin du travail. Ces derniers sont très exigeants notamment sur les trois critères suivants. Les candidats veulent travailler dans Paris intra-muros, ils ont les mêmes prétentions salariales que leurs collègues du privé et ils veulent choisir le domaine dans lequel évolue les salariés dont ils s'occuperont. Pour toutes ces raisons, le recrutement n'a toujours pas abouti à ce jour. Qui plus est, les médecins modernes veulent travailler en équipe. La délégation commence à envisager le recrutement d'une infirmière formée qui reprendrait une partie des tâches de la médecine du travail et qui travaillerait avec un médecin superviseur. Les infirmières étant sur une grille AI, cela coûterait infiniment moins cher même s'il serait sans doute souhaitable, dans ce cas, de les aligner sur des IE !!!

Au niveau de la restauration, la DR2 est en convention avec 19 établissements. Il y a eu 5 nouvelles conventions en 2021. Pour autant, les rationnaires sont passés de 137000 en 2019 à 57000 en 2021 (télétravail, concurrence, changement d'habitudes alimentaires).

Certains agents bénéficient de tickets restau, mais c'est à la marge et réservé seulement à celles et ceux qui sont éloignés d'une cantine.

Crèches

Concernant les berceaux, il y a eu 15 dossiers classés en 2021 au niveau du marché national. 2 places ont été accordées, mais comme il s'agissait de jumeaux, il y a eu trois berceaux.

Cette année il y a 2 berceaux à attribuer, 14 agents ont été classés, le premier est en attente, car il n'y a pas de crèche vers chez lui (sud Essonne). Le 5^{ème} a accepté avec joie les désistements des trois autres.

Marie-Angélique (SNTRS-CGT) souligne le coût exorbitant de ce marché national et souligne de nouveau son scepticisme quant à ce choix fait par le CNRS au détriment d'associations beaucoup moins onéreuses.

Actions spécifiques DR2

-Pour aider Mme Chapat, qui vient de recevoir le cristal du CNRS, ce qui la réjouit davantage pour la mise en lumière de sa profession que pour elle-même, la DR2 a lancé un marché (recours à un prestataire) pour accueillir un(e) assistant(e) sociale à raison de 3 jours par semaine. Il est très difficile de recruter un(e) AS, car il y a une véritable crise de la vocation, sans parler des bas salaires. Qui plus est, les missions se tournant de plus en plus vers du contrôle, cela décourage les personnes ayant la fibre sociale.

-Mise en place d'une convention avec un psychologue de travail (cabinet) pour accompagner les agents en souffrance. C'est le médecin du travail qui envoie les agents vers le psychologue (pas d'accès direct).

Discussion sur la cellule signalement mis en place par le CNRS.

Le traitement des RPS n'est pas facile à réaliser, car cette mission est désormais confiée aux AP. Ces derniers ne sont pas toujours à l'aise et ne se sentent pas légitimes à traiter les RPS.

-Duoday (Nb, def internet: L'opération DuoDay consiste pour une personne en situation de handicap à composer, le temps d'une journée, un duo avec un professionnel pour découvrir son poste, ses missions et son environnement de travail.) 2^{ème} édition pour la DR2 en 2022 (3 actions)

Questions diverses

Logements : S'il y a très peu de logements mis à disposition par le CNRS en île de France (14 en 2021 dont 10 à Gif Sur Yvette), BALAE au niveau interministériel fonctionne plutôt pas mal puisque 34 agents ont réussi à se loger par ce biais.

Au niveau délégation, c'est un seul agent qui a bénéficié du parc de logement proposé par le CNRS et 7 via BALAE.